

Recommandations pour assurer la performance économique durable de l'industrie touristique 2019-2020





1. CONTRER LA PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE

PRIORITÉS ET RECOMMANDATIONS DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE QUÉBÉCOISE

PRIORITÉS ET RECOMMANDATIONS DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE CANADIENNE

La main-d'œuvre est au cœur de l'expérience touristique du Québec. Cette richesse humaine permet à la destination de bénéficier d'une réputation enviable de destination accueillante, lui conférant un avantage concurrentiel indéniable. Malgré les opportunités que présentent la croissance mondiale du tourisme et les forces de la destination, les enjeux liés à la pénurie de main-d'œuvre freinent et freineront la croissance touristique et la capacité de l'industrie de générer des retombées économiques encore plus importantes pour le Québec.

Accroître le bassin de main-d'œuvre de travailleurs expérimentés

- 1.1 Bonifier à nouveau le crédit d'impôt pour les travailleurs de 60 ans et plus.

Accroître l'accessibilité à la main-d'œuvre de travailleurs temporaires et d'immigration ciblée :

- 1.2 Assouplir les critères, réduire la lourdeur des démarches et les délais pour l'obtention de permis de travail temporaire pour les travailleurs étrangers (à l'instar notamment des mesures prises en agriculture).
- 1.3 Considérer le secteur touristique comme une priorité dans le recrutement des immigrants pour les emplois avec une formation professionnelle.

Prolonger l'accessibilité à la main-d'œuvre étudiante en haute saison

- 1.4 En concertation avec les parties prenantes, mener avec courage des travaux visant à fixer le début du calendrier collégial plus tard en septembre afin de bénéficier de la main-d'œuvre étudiante plus longtemps pour la période la haute saison.

Assouplir la Loi sur le travail

- 1.5 Permettre l'étalement des heures de travail en répartissant la semaine normale de travail sur une base minimale de 90 jours.
- 1.6 Permettre d'établir la semaine normale de travail à 47 heures, à l'instar d'autres industries saisonnières comparables (horticulture, foresterie, agriculture).

Ajuster la Loi sur l'assurance emploi et valoriser la formation

- 1.7 Collaborer avec le gouvernement fédéral pour mettre en place les conditions législatives nécessaires à la reconnaissance du travail saisonnier en région par :
- Le maintien du lien d'emploi: faire en sorte que les travailleurs ayant trouvé un emploi dans un autre secteur alors qu'ils étaient temporairement mis à pied en tourisme puissent retourner sans pénalité à leur poste saisonnier d'origine.
 - L'accès à la formation: modifier les règles d'accessibilité afin que les travailleurs saisonniers puissent et soient encouragés à poursuivre la formation.

Favoriser l'innovation dans les routines de travail

- 1.8 Mettre en place un programme de soutien financier adapté pour stimuler l'innovation et les investissements privés permettant de développer et de mettre en œuvre des routines de travail innovantes faisant notamment appel aux technologies.

Valoriser les carrières touristiques

- 1.9 Soutenir financièrement le plan de valorisation des métiers en tourisme fédérant tous les secteurs.

Promouvoir le jumelage des emplois entre les entreprises touristiques

- 1.10 Mettre en place un système provincial / régional de jumelage des entreprises saisonnières pour stabiliser des emplois en s'assurant du support d'Employ-Québec pour accompagner les entreprises de manière proactive.

Main-d'œuvre

- Un accès à l'immigration pour tous les volets et niveaux de compétences, incluant le tourisme réceptif.
- Les volets de l'immigration doivent répondre aux besoins en main-d'œuvre et ce, pour tous les niveaux de compétences, et inclure des solutions permanentes pour l'immigration et la main-d'œuvre temporaire.
- La mise en place de programmes de compétences et de capacités financés par le gouvernement priorisant l'emploi en tourisme, et soutenant les bassins de main-d'œuvre sous-représentés tels que les jeunes autochtones et les personnes handicapées.

2. ACCROÎTRE L'ACCESSIBILITÉ AU QUÉBEC ET AUX EXPÉRIENCES AU SEIN DE LA DESTINATION

PRIORITÉS ET RECOMMANDATIONS DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE QUÉBÉCOISE

PRIORITÉS ET RECOMMANDATIONS DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE CANADIENNE

Pour se connecter au monde, le Québec doit bénéficier d'une desserte aérienne directe sur les marchés cibles à fort potentiel. Ensuite, pour que le tourisme bénéficie tant aux portes d'entrée qu'aux régions, les visiteurs doivent pouvoir avoir accès à des modes de transport fiables, fluides, sécuritaires et abordables pour favoriser l'accès aux expériences touristiques offertes partout sur le territoire.

Desserte aérienne internationale

- 2.1 Assurer le soutien financier requis à la mise en place et à la promotion de liaisons aériennes directes sur Montréal et sur Québec et les marchés à fort potentiel d'émission de touristes.

Transport durable et accessibilité au Québec

- 2.2 Développer un plan intégré de mobilité durable et d'accessibilité du Québec et soutenir financièrement sa réalisation en assurant une coordination des acteurs pour tous les modes de transport.

Liaison ferroviaire

- 2.3 Développer des liaisons ferroviaires plus rapides, directes et abordables entre les marchés cibles (Ontario et États-Unis), les portes d'entrée et certaines régions ciblées. À cet égard,
- Appuyer la réalisation du projet de train à haute fréquence entre Québec et Windsor.
 - Favoriser les conditions à la mise en place de liaison ferroviaire privée.

Liaisons aériennes intra-Québec:

- 2.4 Assurer des liaisons aériennes à prix abordables vers les régions ciblées à fort potentiel touristique:
- Soutenir financièrement la mise en marché des liaisons aériennes intra-Québec, en partenariat avec l'industrie et le secteur municipal, pour en garantir la pérennité.
 - Favoriser l'intégration de propositions de tarifs intégrés abordables entre les liaisons internationales et les liaisons vers les régions.
 - Veiller à ce que les conditions d'affaires favorisent un environnement concurrentiel sain assurant la rentabilité des transporteurs aériens petits et grands.

Demandes de visa et barrières à l'entrée

- Simplifier le processus de traitement des demandes de visa.
- Permettre aux pays à faible risque d'accéder au programme d'autorisation de voyage électronique (AVE).
- Soutenir les initiatives de prédédouanement avec les États-Unis.
- Consacrer davantage de ressources à l'ACSTA afin de faciliter le contrôle de sécurité.
- Accroître le nombre de centres de réception des demandes de visa et faciliter le traitement des données biométriques.
- Appuyer des mesures qui facilitent les déplacements des individus de part et d'autre de la frontière et dans les aéroports.



3. DÉVELOPPER DES PRODUITS ET EXPÉRIENCES DE CALIBRE MONDIAL ET ASSURER LA COMPÉTITIVITÉ DES COÛTS

PRIORITÉS ET RECOMMANDATIONS DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE QUÉBÉCOISE

PRIORITÉS ET RECOMMANDATIONS DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE CANADIENNE

L'attractivité des expériences, des attraits et des produits touristiques est essentielle pour séduire et attirer les touristes des marchés hors Québec tout comme pour inciter la population québécoise à redécouvrir le Québec. Il importe donc de continuer à développer et à renouveler des expériences touristiques de calibre mondial en s'assurant que les entreprises bénéficient d'un contexte favorable à l'investissement et à l'innovation.

- 3.1 Adopter une approche de développement durable de la destination qui favorisera la dispersion de la fréquentation touristique des portes d'entrée vers les régions en consolidant la fréquentation de la saison estivale de façon ciblée et augmenter la fréquentation touristique des saisons touristiques automnales et hivernales.
- 3.2 En collaboration avec les partenaires de l'industrie et le gouvernement, confirmer et développer les stratégies expériences (sectorielles) les plus porteuses pour la destination: Villes vibrantes et festives | Aventure en plein air | Vivre le Saint-Laurent | Plaisirs gourmands et saveurs locales | Culture et histoires vivantes incluant tradition autochtone | Plaisirs d'hiver.
- 3.3 Mettre en place un comité d'investissement et conditions d'affaires permanent MTO-industrie pour susciter le développement de leviers et de programmes performants de soutien à l'entreprise privée et à l'identification des freins et des solutions en matière de développement des entreprises touristiques.

- 3.4 Mettre en place des programmes et des leviers d'investissements adaptés aux PME et TPE touristiques qui favorisent les investissements privés et alignés sur la réalisation prioritaire des stratégies sectorielles.

- 3.5 Dans le cadre d'une vision de développement à court, à moyen et à long terme de la destination, consolider en priorité les pôles attractifs reconnus au cours des 5 prochaines années en y concentrant la majorité des efforts et des leviers d'investissements; tout en réservant une portion des leviers pour favoriser le développement de pôles émergents identifiés afin de favoriser le développement à long terme de l'attractivité du Québec.

- 3.6 Mettre en place des règles d'encadrement et des règles fiscales permettant de bénéficier d'un environnement concurrentiel équitable tant pour l'entreprise privée, l'économie collaborative et le commerce numérique.

- 3.7 Réduire la lourdeur administrative des programmes publics en lien avec les entreprises et faciliter la compréhension et l'accès aux programmes d'investissements.

- 3.8 Assurer le financement et la réalisation des projets structurants de la stratégie de développement du tourisme d'affaires.
- 3.9 Favoriser et soutenir l'innovation dans le développement des expériences, des pratiques d'affaires et de la gestion d'entreprise notamment par les incubateurs et le transfert d'entreprise.
- 3.10 Développer des connaissances stratégiques plus en lien avec les consommateurs et des indicateurs de performances permettant d'évaluer l'ensemble des actions de la destination (développement, promotion, accueil, etc.)

Compétitivité des coûts

- Aucuns frais ou aucune taxe fédérale additionnels sur les produits touristiques.
- Réduction des frais, prélèvements et taxes imposés au transport aérien.
- Réinstaurer le programme d'incitatifs pour les voyageurs étrangers via un rabais sur la TPS ou autres.

4. ASSURER UNE MISE EN MARCHÉ PERFORMANTE DE LA DESTINATION ET DES ENTREPRISES

PRIORITÉS ET RECOMMANDATIONS DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE QUÉBÉCOISE

PRIORITÉS ET RECOMMANDATIONS DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE CANADIENNE

Pour faire face à la concurrence mondiale en tourisme, l'industrie doit bénéficier des ressources, de l'agilité et de la synergie requises à la mise en marché performante de la destination, ici et sur les marchés hors Québec. Pour y parvenir, l'écosystème numérique devra continuellement évoluer pour permettre de connecter entre eux les touristes et les entreprises.

4.1 Renouveler et enrichir le mandat de mise en marché confié à l'Alliance en lui confiant la responsabilité d'élaborer et de mettre en œuvre, en partenariat avec le MTO, les AT et les entreprises, une stratégie marketing et numérique globale de la destination 2021-2025 (intra-Québec et hors Québec).

4.2 Maintenir à long terme le modèle actuel de financement (MTO-TSH-MILIEU) afin de soutenir la croissance du tourisme.

4.3 Évaluer à son terme le projet innovant d'équipe QuébecOriginal numérique. Par la suite, proposer avec le MTO l'approche adéquate pour assurer la performance de la stratégie numérique et de diffusion de contenu sur tous les marchés.

4.4 Déployer un écosystème numérique de destination permettant de connecter un plus grand nombre d'AT et d'entreprises pour favoriser la conversion client et assurer une présence performante du Québec et des entreprises sur les plates-formes numériques mondiales du voyage.

4.5 Simplifier les modalités de collaboration sur le plan marketing avec Destination Canada et Développement économique Canada en s'assurant de continuer à promouvoir les particularités de la marque QuébecOriginal au sein de celle de destination canadienne.

4.6 Saisir toutes les opportunités de synergie afin de convertir les touristes d'affaires en touristes d'agrément dans le cadre d'efforts de promotion concertés de la destination lors des événements en sol québécois.

Financer pour promouvoir le tourisme

- Hausser à 135 M\$ le financement annuel octroyé à Destination Canada.
- Développer un modèle de financement par reconduction à long terme basé sur la performance de l'industrie, favorisant ainsi l'innovation continue au sein de celle-ci.
- Accroître la compétitivité de Destination Canada en tant qu'agence de promotion touristique, afin de lui assurer un financement durable à long terme.



CONDITIONS DE SUCCÈS

- ✓ Reconnaissance, par les gouvernements, de l'industrie touristique comme une **priorité économique porteuse et prioritaire**.
- ✓ Mise en place d'une **approche d'action pangouvernementale** sous la supervision d'un ministère du Tourisme fort pour coordonner l'action gouvernementale d'accompagnement de l'industrie.
- ✓ Industrie appuyée par un réseau touristique d'expertise performant qui œuvre en synergie **au support de la relation voyageurs – entreprises** et au déploiement de la stratégie de croissance économique de la destination.
- ✓ Œuvrant par des **approches de travail collaboratives** en équipe gouvernement-industrie:
 - Croissance mondiale d'ici 2030 : une opportunité importante pour le Canada et le Québec.
 - Industrie qui a la plus grande croissance.

LE TOURISME AU QUÉBEC :

- **35 M de touristes;**
- **15,7 G\$ en recettes touristiques** qui contribuent au financement de l'éducation, de la santé et des autres programmes sociaux;
- **25 % de touristes hors Québec générant 53 % des dépenses touristiques totales**
Une véritable injection d'argent neuf dans l'économie;
- **75 % de touristes intra-Québec générant 47 % des dépenses touristiques totales**
Une base d'affaires primordiale pour les entreprises et le Québec;
- **5^e secteur** d'exportation.

LE TOURISME AU CANADA :

- Le secteur du voyage au Canada a généré **102 M\$ en dépenses touristiques en 2018** et a contribué à **2,1 % du PIB du Canada**. Une contribution PLUS IMPORTANTE que l'agriculture et la foresterie ensemble;
- **Au Québec, 15,7 G\$** en dépenses touristiques contribuent à **2,5 % du PIB**;
- **Le plus important exportateur de services du Canada avec 22,1 G\$:**
6,5 G\$ dans les transports et 4 G\$ dans les services de restauration;
- **21 M d'arrivées internationales au Canada**. Le Québec est la troisième province canadienne en importance après l'Ontario et la Colombie-Britannique. Le taux de croissance des arrivées au Québec surpasse la moyenne canadienne depuis 2016.



Recommandations pour assurer la performance économique durable de l'industrie touristique



LAVAL

1575, boulevard de l'Avenir, bureau 330
Laval (Québec) H7S 2N5
(450) 686-8358



QUÉBEC

871, Grande-Allée Ouest, RC-20
Québec (Québec) G1S 1C1
(418) 682-3787

ALLIANCETOURISTIQUE.COM

